



## RAPPORT DE VISITE

Contrôle de fonctionnement et d'entretien  
d'une installation d'assainissement non collectif  
dans le cadre d'une vente d'habitation

**N° dossier :** ANC-2018-24412-ZP69

Visite effectuée le 05/07/2018 à 11h en présence de Mr SHARPE Mitchell

Technicien : FRAYSSE Jean-Baptiste  
Téléphone : 06 45 42 74 89

Nature du contrôle effectué : Vérification du bon fonctionnement/périodique dans le cadre d'une vente d'habitation.

### A - PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE

Nom (ou raison sociale) : M. SHARPE Mitchell  
Adresse : La Pomparie  
24590 SAINT-GENIES  
Téléphone : 05 53 29 04 99

### B - CARACTERISTIQUE DE L'HABITATION

Adresse : La Pomparie  
24590 SAINT-GENIES  
Type de résidence : Résidence Principale  
Nombre de pièces principales : 4  
Nombre de chambres : 3  
Capacité d'accueil : 6 personnes  
Nombre d'occupants : 2

**C - INSTALLATION**

**Caractéristique du terrain :**

Parcelle habitation : ZP 69  
Superficie du terrain : Environ 100 000m<sup>2</sup>  
Superficie disponible : >200m<sup>2</sup>  
Pente du terrain : Pente Moyenne (entre 5 et 10%)  
Nature du sol : Non Précisé  
Terrain perméable : Non Précisée

**Informations sur l'installation d'assainissement :**

Date de mise en place : 1980 environ

**Information sur la collecte des eaux usées :**

Destination des eaux pluviales : Infiltration  
Collecte des eaux vannes et des eaux ménagères : Commune  
Observations :  
Les eaux pluviales sont canalisées en un endroit et sont infiltrées en souterrain par le biais d'un drain.

**Information sur le prétraitement :**

Nature des eaux prétraitées : Eaux vannes (WC) et eaux ménagères  
- Fosse toutes eaux : Béton; 3m<sup>3</sup>  
- Préfiltre : Non  
- Bac à graisse : Non

Ventilation en amont de la fosse : Oui  
Bon fonctionnement de la ventilation primaire : Oui  
Ventilation en aval de la fosse : Non  
Bon fonctionnement de la ventilation secondaire : /

Présence d'un extracteur de ventilation : /  
Sortie d'air de la ventilation au-dessus des locaux d'habitation : /

Observations :  
Les eaux vannes (WC) et ménagères de l'habitation sont prétraitées par une fosse toutes eaux de 3000l.

Communauté de Communes du pays de Fénelon  
Service Public d'Assainissement Non Collectif

**Information sur le traitement :**

Type de dispositif de traitement : Tranchées d'épandage à faible profondeur

La filière est positionnée au moins à :

- 5 m de l'habitation : Oui
- 3 m de toute végétation : Oui
- 35 m d'un captage d'eau potable : Oui
- 3 m des limites de parcelles : Oui

Départ des tuyaux de raccordement horizontal sur 50 cm : Sans information

Tranchées d'infiltrations perpendiculaires au terrain : Sans information

Terrasse d'infiltration aménagée sur terrain de pente forte (>10%) : Non

Pente des tuyaux d'épandage comprise entre 0.5% et 1% : Sans information

Tranchées pour tuyaux d'évacuation de pente <0.5% : Sans information

Observations :

Les eaux vannes (WC) et ménagères prétraitées sont canalisées vers une tranchée d'épandage d'une quinzaine de mètres linéaires environ avec un regard de visite en amont de l'épandage.

Sans information sur la longueur et l'emplacement exact de la tranchée d'épandage.

**Information sur l'évacuation :**

Type d'exutoire : Infiltration sur le terrain

Rejet d'effluent dans le sous-sol

Type d'effluent rejeté : Traité

Risque de pollution avec le dispositif en fonction : Sans information

Observations :

Les eaux vannes (WC) et ménagères traitées sont infiltrées en souterrain par le biais de la tranchée d'épandage.

Regards :

Présence de 2 bouchons de dégorgeement en pied de mur de l'habitation sur les canalisations d'eaux usées brutes.

Présence d'un regard de visite en amont de la tranchée d'épandage.

Pas de regard de visite en fin d'épandage.

**Information sur la vidange :**

Date de la dernière vidange : 14/08/2017

Volume vidangé : 3 m<sup>3</sup>

Effectuée par : ETS CADIOT Philippe - La Borne 120

24590 ST CREPIN ET CARLUCET

---

**Communauté de Communes du pays de Fénelon**

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES

Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ [spanc@paysdefenelon.fr](mailto:spanc@paysdefenelon.fr)

*Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, St Crépin et Carluçet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvignes, Simeyrols, Veyrignac*

# Communauté de Communes du pays de Fénelon

Service Public d'Assainissement Non Collectif

## Liste des points contrôlés :

CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRES	OUI	NON	NV
- Implantation de l'ANC à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits destiné à l'alimentation en eau potable.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Contact direct possible avec les eaux usées non traitées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Ruissellement d'eaux non traitées vers des terrains voisins.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Eaux usées produites non collectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Prolifération d'insectes aux abords de l'installation dans la zone de lutte contre les moustiques.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Nuisances olfactives récurrentes.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Fermeture des ouvrages non sécurisée (défaut de résistance structurelle ou absence de dispositif de sécurisation).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Collecte partielle des eaux usées ou absence d'un élément constitutif de la filière d'assainissement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Absence de regard de visite en fin d'épandage et absence de ventilation extraction de la fosse toutes eaux.</i>			
- Cas des toilettes sèches : absence d'une installation de traitement des eaux ménagères.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Installation non adaptée au flux de pollution à traiter dans un rapport de 1 à 2.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Evacuation des eaux pluviales vers le dispositif d'ANC.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Les eaux pluviales sont canalisées en un endroit dans un drain, à l'écart des eaux usées.</i>			
- Conditions d'emploi du dispositif non respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Mauvais écoulement des eaux jusqu'aux dispositifs et à travers les dispositifs.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Élément de la filière ne remplissant pas du tout sa mission.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : dispositif électrique associé défectueux.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de filière électromécanique.</i>			
- Cas des filières électromécaniques : micro bullage non homogène (présence de grosses bulles d'air ou absence d'aération).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : recirculation des boues (si visible).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des cultures libres (et SBR) : présence de bulles de gaz dans le clarificateur.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des toilettes sèches : règles d'épandage non respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : signe d'usure des éléments.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Accessibilité et dégagement des tés ou regards contraignants.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Etat des couvercles/boîtes : présence de corrosion (mauvaise ventilation des ouvrages).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Défauts liés à l'usure des dispositifs (fissures, corrosion, déformation).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Entretien régulier des dispositifs et curage des canalisations non réalisés (sur la base des documents fournis).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Niveau de boues anormal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Nettoyage des bacs dégraisseurs et des préfiltres à réaliser.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de bac à graisse ni de préfiltre décolloïdeur séparé.</i>			
- Accumulation anormale de graisses et de flottants.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières plantées : Faucardage des roseaux non réalisé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Communauté de Communes du pays de Fénelon

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES  
Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, St Crépin et Carluçet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvignes, Simeyrols, Veyrignac

Communauté de Communes du pays de Fénelon  
Service Public d'Assainissement Non Collectif

**D - AVIS DU SPANC**

Conclusion : **Absence de NON CONFORMITE**

- Travaux obligatoires dans un délai maximum de 4 ans
- Travaux dans un délai maximum de 1 an en cas de vente

Installation incomplète

Précisions :

Absence de regard de visite en fin d'épandage.

Absence de ventilation extraction en sortie de fosse toutes eaux.

Date estimée du prochain contrôle : /

*Le présent rapport a une validité de 3 ans en cas de vente à partir de la date du contrôle.  
Le SPANC ne pourra être tenu responsable des modifications éventuelles réalisées sur les caractéristiques de l'habitat et/ou sur la filière d'assainissement non collectif existante après la date du contrôle, si le service n'en n'a pas été informé.*

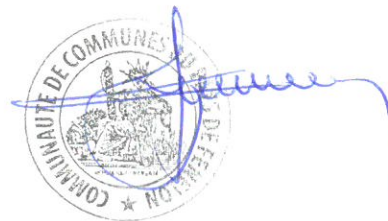
Fait à Carlux, le 10 juillet 2018  
Le maire de SAINT-GENIES



A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT GENIES' and '24590 (DOR DORDOGNE)'.

Le Technicien ANC,  
Jean-Baptiste FRAYSSE

Le Président de la Communauté de  
Communes du Pays de Fénelon,  
Patrick BONNEFON



A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FÉNELON' and a star.

---

**Communauté de Communes du pays de Fénelon**

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES  
Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

*Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac,  
Prats de Carlux, St Crépin et Carluçet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvignes, Simeyrois,  
Veyrignac*



Département :  
DORDOGNE  
Commune :  
SAINT-GENIES

Section : ZP  
Feuille : 000 ZP 01  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/500  
Date d'édition : 06/07/2018  
(fuseau horaire de Paris)  
Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

*Schématisation du dispositif  
d'assainissement non collectif*

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Pole topo de gestion cadastrale  
PERIGUEUX CITE ADMINISTRATIVE  
24016  
24016 PERIGUEUX CEDEX  
tél. 05 53 03 35 00 -fax  
cdif.perigueux@ddgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

